

La défense de Lula présente un recours devant le tribunal



Brasilia, 21 février (RHC)- La défense de l'ex-président brésilien Luiz Inacio Da Silva Lula a présenté aujourd'hui un recours devant le tribunal qui, au mois de janvier, l'a condamné en seconde instance à 12 ans et à un mois de prison pour corruption passive et blanchiment d'argent.

Les avocats de Lula devaient présenter avant ce mercredi le recours devant la 8e salle du Tribunal Régional Fédéral de la Quatrième Région de Porto Alegre.

Lula a été condamné le 24 janvier dernier par ce tribunal à 12 ans et un mois de prison. Ce dernier a alors indiqué que la peine doit être purgée après l'analyse des recours présentés.

La défense de l'ex-président brésilien a entrepris diverses actions judiciaires pour empêcher que Lula aille en prison avant que les recours soient analysés par des instances supérieures dont le Tribunal Suprême de Justice ou le Tribunal Suprême Fédéral.

Le tribunal a déterminé, sans preuves, que Lula a reçu le droit d'habiter dans un appartement dans la station balnéaire de Guarujá, à Sao Paulo, comme pot-de-vin de l'entreprise du bâtiment OAS en échange de l'octroi de contrats avec Petrobras, la compagnie des pétroles du Brésil, ce que Lula a nié catégoriquement à maintes reprises en annonçant qu'il sera candidat à la présidence.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/155720-la-defense-de-lula-presente-un-recours-devant-le-tribunal>



Radio Habana Cuba